



Sommaire

| | |
|----------------------------|---|
| Fonctionnement du CSE..... | 1 |
| ASC..... | 1 |
| Vos représentants..... | 1 |

Fonctionnement du CSE

✓ Consultation

Depuis plusieurs CSE, nous alertons sur le fait que les commissions nécessaires au fonctionnement de l'instance ne sont pas nommées. La CFE-CGC a décidé de mettre au vote la résolution suivante :

Le Code du travail définit les principales missions de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail de l'entreprise. Pour l'employeur, la CSSCT représente à la fois un organe de prévention et de consultation, mais également de contrôle et d'investigation. Donc, les missions de la CSSCT consistent à :

- Contribuer à la protection de la santé des salariés,
- Contribuer à la sécurité des employés,
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail,
- Veiller sur l'observation des règles,

Vous saisissez sûrement chers collègues qu'en retardant cela, vous sanctionnez uniquement les salariés qui auraient besoin de ces instances.

À ce jour, et malgré les multiples demandes de la CFE-CGC, le vote pour la mise en œuvre de ces commissions n'a jamais pu être inscrit à l'ordre du jour.

De ce fait, la CFE-CGC demande dans les plus brefs délais, la mise à l'ordre du jour du vote concernant les membres des différents CSSCT du CSEE DOAG, lors d'un CSE extra ou du CSE du mois de juin au plus tard.

Vote des élus sur la résolution :

- POUR : 3 CFE-CGC – 3 FO

SUD - CFDT - CGTM CGTG - UTT-UGTG ont refusé de participer à ce vote

Analyse de la CFE-CGC

Nous regrettons à nouveau l'entêtement des représentants de SUD, CFDT, CGTM CGTG, UTT UGTG de refuser de mettre en place ces commissions CSSCT. Ces commissions sont normalement à **pied d'œuvre** pour traiter des **problématiques liées aux conditions de travail des salariés**. En cette période de déconfinement, le CSSCT aurait dû avoir toute latitude pour travailler par périmètre sur ce dossier... mais **la DOAG est maintenant la seule DO n'ayant pas de CSSCT en place !**

ASC

✓ Consultation sur la présentation et l'approbation des modalités de gestion de la fête de la famille

Tickets KADEOS :

- Il a été procédé à un vote pour arrêter la valeur du carnet de ticket à 150€.

Vote des élus :

- Pour à l'unanimité

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC a validé ce point qui permet aux salariés de bénéficier d'un montant plus important pour la famille. Nous sommes toujours dans l'attente de la mise en place de la commission ASC, malgré nos diverses demandes.

Vos représentants

Vos Élus CSE titulaires :

- Diane **ETIENNE ROUSSEAU** (Baie Mahault)
- Eric **DRANE** (Baie Mahault)
- Hubert **LEMARQUAND** (Baie Mahault)
- Gaëtan **ABSALON** (Fort de France)

Vos Élus CSE suppléants :

- Marie **LORET** (Rémire Montjoly)
- Theymyre **CHARABIE** (Baie Mahault)

Votre Représentant Syndical : Gérard CABALD

Vos représentants de proximité

- AEC** Joelle **JACQUENS** (Fort de France)
- AVSC** Eddy **CITADELLE** (Baie Mahault)

- DTAG** Gérard **CABALD** (Baie Mahault)
- DVDC** Marie **LORET** (Rémire Montjoly)